

# Informations et conseils gratuits près de chez vous



Faire garder son enfant n'a rien d'une évidence.

Votre bébé n'est pas encore né, mais vous y pensez déjà : comment m'organiser après la fin du congé maternité ? Où trouver une assistante maternelle ? Quel mode d'accueil est le plus adapté à mes besoins ? Comment faire le bon choix ? Comment négocier, dialoguer, établir une relation de confiance ? Quelles sont les démarches à entreprendre ?

La Communauté de Communes du Pays Grenadois vous propose de faire appel au Relais Petite Enfance pour répondre à vos interrogations.

**RELAIS PETITE ENFANCE  
DU PAYS GRENAUDOIS**

*Maison de l'Enfance*

« Terre d'Aventures »

270, route de Villeneuve  
40270 Grenade sur l'Adour

05 58 45 16 39 ou 06 16 99 12 60

[rape@cc-paysgrenadois.fr](mailto:rape@cc-paysgrenadois.fr)



> [www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)

> [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

> [www.landes.fr/assistantes-maternelles-agrees](http://www.landes.fr/assistantes-maternelles-agrees)

# Relais Petite Enfance du Pays Grenadois



Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Septembre 2021



Communauté  
de Communes  
DU PAYS GRENAUDOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET  
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN  
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE SUR ADOUR

# Rencontres, partage et échanges



## Les missions du Relais Petite Enfance

**Informier et accompagner les parents sur les modes d'accueil du jeune enfant** propres au territoire et les assister dans le cadre de demandes spécifiques (accueil d'urgence, horaires atypiques, handicap, etc...).

**Soutenir les familles dans leur rôle de parents** en apportant des conseils (grossesse, allaitement, développement de l'enfant, apprentissage de la propreté, sociabilisation, etc...) et en leur proposant des outils : fiches thématiques, revues, et mise en place d'un atelier parents-enfants une semaine sur deux (le lundi de 9h30 à 11h30).

**Guider assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et parents dans leurs démarches administratives** (déclaration Pajemploi, contrat de travail, rémunération et congés payés, droits et prestations familiales, etc...) et les orienter vers les organismes compétents en cas de questions spécifiques.

**Le Relais Petite Enfance peut avoir un rôle d'écoute et de médiation** entre parents et assistant(e)s maternel(le)s dans l'intérêt des enfants en accueil.

**Communiquer sur l'ensemble des métiers de la petite enfance** et informer les assistant(e)s maternel(le)s sur les modalités d'exercice de leur profession (à domicile, en crèche familiale, en MAM) et sur les différentes aides possibles.

**Offrir un cadre de rencontre et d'échange sur les pratiques professionnelles** en réunissant les assistant(e)s maternel(le)s autour de groupes de parole, de conférences, de temps de formation continue, etc...).

**Mettre en place des animations collectives à destination des enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire.** Quatre ateliers itinérants sont proposés de 9h30 à 12h : le lundi, mardi et vendredi à Grenade sur l'Adour et le jeudi à Cazères sur l'Adour.

**Proposer des moments festifs réunissant parents, enfants et professionnel(le)s** afin de favoriser l'échange et de développer des liens entre chacun (semaine de la petite enfance, kermesse, spectacles, goûter de Noël, etc...).

**Créer des passerelles entre les différentes structures d'accueil de jeunes enfants du territoire** ( Accueil de Loisirs, écoles maternelles, etc...) afin de faciliter les transitions.

